

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

2015



L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°105

GRETZ  ÉTÉ
18 JUILLET AU 7 AOÛT
10H À 18H ENTRÉE LIBRE



**Structures gonflables - Trampolines - Mini golf - Volley -
Football - Badminton - Petite restauration**

STADE DU VAL DES DAMES



© K. Wemy - Pascal Le Doré - Suisite 2011 - 02/2013



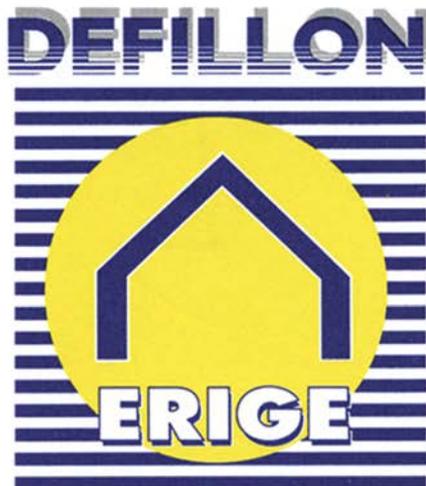
Savoir faire la différence

- Chaque jour, Eiffage Travaux Publics
- S'adapte au monde d'aujourd'hui et propose des solutions innovantes
 - Conçoit de nouvelles liaisons entre les hommes et réalise des infrastructures qui respectent l'environnement
 - Assure le confort des usagers et développe les réseaux de communication

Eiffage Travaux Publics IDF/Centre
Direction Paris Nord Est
Rue Charles Cordier - ZAC du Bel Air
77164 Ferrières-en-Brie
Tél. : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39

www.eiffagetravauxpublics.com

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
ILE-DE-FRANCE/CENTRE



NOUS CONSTRUISONS VOTRE AVENIR

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

26-28, avenue Eiffel - ZAC Eiffel - 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS
Tél. : 01 64 42 58 58 - Fax : 01 64 42 58 59

Réservez
votre espace publicitaire
dans le magazine
DE GRETZ-ARMAINVILLIERS



Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55

Sommaire

CADRE DE VIE

4 et 5

ZOOM

ESPACE FAMILLE : FAITES VOS DÉMARCHES EN LIGNE ! 6

EN BREF

7

DOSSIER

RENTÉE SCOLAIRE 2015/2016
C'EST MAINTENANT QU'ELLE SE PRÉPARE ! 8 à 11

RÉTROSPECTIVE

12 à 16

INFOS PRATIQUES

17 et 18

ÉTAT CIVIL

19

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Rédaction : Magali Grange, chargée de communication

Tirage : 3 800 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Impression : 

100, rue Cossonneau - BP 84 - 93330 Neuilly-sur-Marne

Tél. : 01 43 08 63 63

Édition, réalisation, publicités :

CMP - 56, boulevard de Courcerin - Croissy-Beaubourg

77435 Marne-la-Vallée cedex 2 - Tél. : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.

Édito



Mes Chers Concitoyens,

Le temps des vacances est, pour certains, arrivé. Pour d'autres, le travail continue. En cette période estivale, la municipalité prépare une rentrée scolaire très attendue par les parents d'élèves. Nous continuons la mise en œuvre des T.A.P. (Temps d'activité péri-éducatifs) qui nous ont été imposés par l'État, sans véritable compensation financière. Ces activités, proposées et organisées par la municipalité, ont été une réussite exemplaire, selon les parents d'élèves et le corps enseignant. Bien des communes nous envient le choix qualitatif fait au bénéfice de nos enfants.

Notre plan local d'urbanisme (PLU) est en phase finale. L'enquête publique finalisée devrait nous permettre d'avoir les avis favorables de nos institutions. Ce document permettra à notre ville d'être en règle avec les nouvelles normes et de poursuivre le développement harmonieux de notre commune. Il est essentiel pour la préservation de notre environnement et nous amènera à concrétiser nos projets futurs.

Nous mettons à profit cette période pour réaliser des travaux d'amélioration de notre cadre de vie, que ce soit dans les bâtiments communaux (les écoles entre autres), sur la voirie ou sur les espaces verts. Nombreuses seront nos interventions.

La municipalité organise pendant les vacances une nouvelle animation, dénommée « Gretz Été ». Du 18 juillet au 7 août, vous pourrez profiter, au Stade du Val des Dames, d'une manifestation qui rendra l'été plus agréable dans notre ville.

En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances !

Bien amicalement,

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers

Cadre de vie

Réhabilitations

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ONT DÉMARRÉ DANS LES HLM

Dans les prochains mois, les bâtiments HLM gérés par la Résidence urbaine de France connaîtront un lifting important, afin d'améliorer la qualité de vie des locataires. Le point sur ce qui va changer.

Fin mai, les travaux de rénovation des 152 logements gérés par la Résidence urbaine de France, à proximité de la Nationale 4, ont débuté. D'une durée prévisionnelle de 18 mois, ils ont pour but de réduire la facture énergétique des habitants en faisant passer les logements de la classe E à la classe D. A terme, c'est un gain de 60% des consommations de chauffage qui est attendu !

Des travaux importants

La commune a accordé la garantie communale à hauteur de 30% pour l'emprunt souscrit par la société HLM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'ensemble des travaux a été présenté aux locataires lors d'une réunion de lancement le 24 juin dernier. Les façades, les parties communes ainsi que les logements sont concernés.



Les travaux des façades sont de deux ordres : isolation des bâtiments et des toits par l'extérieur, incluant le remplacement des fenêtres des toilettes du bâtiment D, et rafraîchissement général (peinture des balcons et loggias, remplacement des garde-corps et des menuiseries extérieures des cages d'escalier).

Dans les parties communes, les réhabilitations concernent les garages (changement des portes basculantes, rénovation des façades et des toitures), les cages d'escalier (nouvelles peintures, changement des vides ordures pour le bâtiment D et mise en conformité des gaines de portes palières) et les sous-sols (mise en sécurité et réduction des sections libres de ventilation). Un espace accueil constitué d'un bureau pour recevoir les familles sera également créé au 4 rue des druides. Il est voué à remplacer la loge actuelle, qui est au 1 rue du vieux moulin.

Enfin, dans les logements, les vide-ordures seront supprimés (bâtiments A, B, C), les portes palières remplacées et la ventilation modifiée. Dans le bâtiment D, il est également prévu le raccordement des toilettes et salles de bain aux conduits de ventilation des cuisines et la fermeture des séchoirs.

Un bailleur à l'écoute des locataires

Des nuisances sonores sont à prévoir en journée, en particulier pour les travaux extérieurs.

Un cahier de correspondance est à la disposition des locataires à la loge du gardien pour toute remarque ou réclamation relative aux travaux. Ce document est consulté chaque semaine lors de la réunion de chantier. Les habitants peuvent également s'adresser à l'Amicale des locataires qui sera consultée régulièrement par le bailleur.

Cadre de vie

RÉNOVATION

Vestiaires du Val des Dames

D'importants travaux de plomberie ont été réalisés dans les sanitaires des vestiaires du stade du Val des Dames pour améliorer le confort des usagers. Toutes les tuyauteries et robinetteries ont été changées.

CIRCULATIONS PIÉTONNES

Du nouveau rue Gambetta



Des trottoirs ont été aménagés sur la portion à sens unique de la rue Gambetta, en direction du groupe scolaire Georges Travers. Les piétons peuvent désormais circuler en toute sécurité des deux côtés de la chaussée.

SÉCURITÉ

Coupe d'un tilleul avenue de la Liberté



Non loin de la gare, un tilleul a été coupé pour des raisons de sécurité : son tronc, devenu creux, fragilisait l'arbre et devenait dangereux pour les piétons et les usagers de la route.

MAISON DES JEUNES

Point avancement travaux



Si vous êtes passé récemment à proximité de la Maison des jeunes, vous avez pu constater qu'on commence à voir très nettement à quoi ressemblera le projet une fois terminé. L'enveloppe extérieure est en effet quasiment achevée comme en témoigne la pose des menuiseries en aluminium.

EXPRESSION POLITIQUE

« *Union Gretzoise* »

Notre ville s'est associée à deux bailleurs sociaux pour la réhabilitation de plus de 250 logements (la RUF, pour les rues des Druides et du Vieux Moulin et 3 Moulins Habitat, pour la Roseraie). Après présentation du dossier complet, nous avons décidé d'accorder la garantie communale pour ces investissements car, pour nous, il est important d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

« *Changeons Gretz* »

Comme chaque année la commune a un budget excédentaire : 1 623 574 € en 2014. On aurait donc pu s'attendre à ce que les impôts n'augmentent pas. Bien au contraire, M. Garcia propose une hausse de 4% en plus de celle habituelle due à l'inflation ! Aucune des raisons données par M. le Maire ne peut justifier ce choix, surtout quand il se fait au détriment du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Enfance

ESPACE FAMILLE : FAITES VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Depuis quelques mois, les familles gretzoises peuvent effectuer en ligne leurs démarches (réservations, annulations, paiements...) liées aux services dédiés à l'enfance et à la petite enfance proposés par la ville.

L'espace famille, accessible depuis la page d'accueil du site de la ville www.gretz-armainvilliers.com ou à l'adresse www.espace-famille.net/gretz-armainvilliers/, est une plateforme dont la vocation est double.

Une plateforme, deux ambitions

Tout d'abord, l'espace famille vise à informer sur l'actualité des services liés à l'enfance (page d'accueil) et les questions d'ordre administratif relatives aux animations proposées dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou de la Maison de la petite enfance (onglets « enfance » et « petite enfance » disponibles sur la page d'accueil). Vous trouverez notamment expliquées toutes les démarches à réaliser en mairie pour inscrire votre enfant à l'école, ainsi qu'aux différents services périscolaires (restauration, accueils péri et extra-scolaires ...) existants.

Ensuite, cette plateforme permet d'effectuer diverses démarches (réservations, annulations, demandes de documents, mise à jour de dossier, règlement de factures par carte bancaire...) via un guichet dématérialisé. L'accès à ces fonctionnalités est sécurisé par un identifiant et un mot de passe délivrés par la ville. Une fois l'inscription de votre ou vos enfants effectuée en mairie, vous n'avez plus besoin de vous déplacer !



Mémo : les délais de réservations / annulations

Restauration : Réservations / annulations : au plus tard 48 heures ouvrées avant midi (11h sur l'espace famille), sauf concernant les réservations pour le déjeuner du lundi qui doivent être effectuées avant midi (11h sur l'espace famille) le jeudi précédent.

ALSH : Réservations / annulations pour le mercredi après-midi : avant le samedi midi (11h sur l'espace famille) pour le mercredi suivant. **Réservations / annulations pour les vacances scolaires :** la date de clôture des réservations/annulations est communiquée avant chaque période de vacances.

Accueil périscolaire matin et soir : Afin de répondre aux attentes des familles, le Conseil municipal a procédé à une modification des modalités de réservation et d'annulation des accueils périscolaires (matin et soir). **Réservations / annulations :** au plus tard 48 heures ouvrées avant midi (11h pour l'espace famille) pour le jour considéré à l'exception des accueils du lundi (matin et soir) pour lesquels les réservations sont acceptées jusqu'au jeudi précédent avant midi (11h pour l'espace famille).



Environnement

EN FORÊT, PAS DE VÉHICULES MOTORISÉS

Avec les beaux jours, les forêts redeviennent un lieu prisé par les promeneurs, les cyclistes, les cavaliers... mais aussi par les propriétaires de véhicules à moteur de toutes sortes : voitures, quads, 4 x 4, motos, etc. Pourtant ils sont strictement interdits dans les forêts publiques, en vertu du Code forestier, quand bien même les barrières seraient ouvertes. Seuls les véhicules de secours et ceux liés à la gestion des massifs sont autorisés. En effet, ces véhicules gênent les promeneurs, perturbent la faune et dégradent la flore, sans parler des activités de cross qui, pratiquées sur des terrains non aménagés, peuvent se révéler dangereuses. C'est pourquoi l'office national des forêts (ONF), en collaboration avec la police et la gendarmerie, organise des contrôles fréquents qui peuvent donner lieu à de lourdes amendes (jusqu'à 1500 €) et à la mise en fourrière du véhicule.

Travaux

FERMETURE DE LA RN4 LA NUIT

Du 6 au 10 juillet, puis du 20 au 24 juillet prochains, la RN4 fermera complètement de 20h à 6h sur le tronçon qui longe la ville. Une déviation via la rue de Paris et la rue de la Liberté sera mise en place.

Solidarité

DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SONORE DE SEINE-ET-MARNE

La bibliothèque sonore de Seine-et-Marne, située à Meaux, met gratuitement à disposition des personnes malvoyantes, aveugles, avec un handicap moteur... des livres enregistrés. Afin de mieux se faire connaître auprès du public et des collectivités locales, mais aussi afin de conseiller les audiolecteurs, elle recherche des ambassadeurs et des ambassadrices. Pour vous faire connaître ou vous renseigner, vous pouvez contacter Jean-Pierre Ségaud au 01 64 33 02 64.



Santé et sécurité

UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR AUX TENNIS COUVERTS

Comme annoncé dans le dernier magazine municipal, les tennis couverts sont désormais équipés d'un défibrillateur accompagné de son livret explicatif, à utiliser en cas d'arrêt cardiaque. Attention, le boîtier est scellé et ne doit être utilisé qu'en cas de nécessité. Si vous constatiez son ouverture, merci d'en informer la mairie au plus vite.



BIENVENUE Siligom

Entretien des pneumatiques et véhicules
35 Avenue Eiffel
ZAC Eiffel
Tel : 09 82 58 24 46
Fax : 09 82 63 46 30

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et 13h30 à 18h00
Samedi de 8h00 à 12h00

Dossier



Rentrée scolaire 2015/2016

C'EST MAINTENANT QU'ELLE SE PRÉPARE !

La fin de l'année scolaire vient tout juste d'arriver et il faut déjà penser à la prochaine. Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations relatives aux modalités de rentrée, aux inscriptions scolaires et périscolaires, aux temps d'activité péri-éducatifs (T.A.P.), mais aussi aux aides financières octroyées par la commune.



LE CALENDRIER DE LA RENTREE

Ecole maternelle VICTOR HUGO

Les moyennes et grandes sections seront accueillies à 8h30, le 1^{er} septembre 2015.

Les petites sections feront leur rentrée à 10h, le 1^{er} septembre 2015 également.

École élémentaire VICTOR HUGO

Toutes les classes sont attendues à 8h30 le 1^{er} septembre 2015.

École maternelle GEORGES TRAVERS

Les petites sections seront accueillies de manière échelonnée durant la matinée du mardi 1^{er} septembre 2015. Nous vous invitons à consulter l'affichage sur les vitres à droite de l'entrée de l'école le lundi 31 août.

Les moyennes et grandes sections sont attendues à 8h20 le mardi 1^{er} septembre.

Ecole élémentaire GEORGES TRAVERS

Toutes les classes sont attendues à 8h30 le 1^{er} septembre 2015.

Ecole primaire LECLERC

Toutes les classes de maternelle et tous les élèves scolarisés en élémentaires sont attendus à 8h30 le 1^{er} septembre 2015.

Collège HUTINEL

Les classes sont accueillies selon les modalités suivantes :

- classes de 6^e : mardi 1^{er} septembre, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- classes de 5^e : mercredi 2 septembre, de 10h40 à 12h30 et jeudi 3 septembre, de 9h30 à 12h30
- classes de 4^e : mercredi 2 septembre, de 8h30 à 11h30 et jeudi 3 septembre, de 9h30 à 11h30
- classes de 3^e : mercredi 2 septembre, de 9h30 à 12h30 et jeudi 3 septembre, de 9h30 à 11h30

> Reprise des cours pour tous : jeudi 3 septembre 2015 après-midi (semaine A)

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES et T.A.P.

Le service enfance (mairie annexe) vous accueille jusqu'au 26 août 2015 inclus afin d'effectuer les inscriptions et réservations scolaires et périscolaires. Sont concernés les services de restauration, d'accueil périscolaire, d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du mercredi après-midi et des vacances scolaires et les temps d'activités péri-éducatifs (TAP).

Inscriptions scolaires

- pour les nouveaux arrivants à Gretz,
- pour la première scolarisation en maternelle,
- pour la première scolarisation en élémentaire (hormis si votre enfant a été en maternelle à l'école Leclerc)

Horaires d'ouverture du service enfance :

- Du lundi au mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- Le jeudi et le samedi de 8h30 à 12h.

Renseignements au 01 64 42 83 33

ou par mail : enfance.scolaire@mairie-gretz.fr



ATTENTION : Le certificat de radiation est obligatoire pour tous les enfants scolarisés auparavant dans une autre commune. Ce certificat, fourni par l'ancienne école, est à **remettre à l'inscription**.

Inscriptions aux activités périscolaires et extra scolaires

(Restauration, accueil périscolaire matin et soir, T.A.P., ALSH du mercredi après-midi et vacances scolaires).

Pour les inscriptions annuelles et celle du mois de septembre, présentez-vous au service enfance **dès que possible et avant le 26 août 2015 inclus**. Pour la **restauration et le périscolaire du mardi 1^{er} septembre 2015**, merci de réserver au plus tard **le vendredi 28 août 2015, avant 11h**.

POUR TOUTES INSCRIPTIONS

Se munir des pièces suivantes :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- carnet de santé ou une attestation de vaccination,
- livret de famille,
- avis d'imposition 2014 sur les revenus de 2013 (pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances uniquement),
- assurance responsabilité civile.

Prévoir également les informations suivantes :

- Régime d'affiliation (sécurité sociale / MSA / SNCF, etc.)
- Numéro d'allocations familiales
- Numéros de téléphone (domicile, mobile, professionnel)
- Informations sur la ou les personnes à contacter en cas d'urgence

L'ensemble de ces documents et informations sont indispensables pour la prise en compte de votre inscription.

Calendrier scolaire 2015-2016 (zone C)

Rentrée des élèves	Reprise des cours : Mardi 1^{er} septembre 2015
Vacances d'automne	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise : lundi 2 novembre 2015
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise : lundi 4 janvier 2016
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise : lundi 7 mars 2016
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise : lundi 2 mai 2016
Vacances d'été	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016

Les classes vaqueront les vendredi 6 et samedi 7 mai 2016.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

LES TEMPS D'ACTIVITE PERI-EDUCATIFS

Les temps d'activité péri-éducatifs (T.A.P) mis en place à la rentrée dernière ont rencontré un vif succès auprès des enfants et se poursuivront à la rentrée prochaine. Un après-midi par semaine, les élèves de la commune bénéficient gratuitement d'activités artistiques, culturelles et sportives variées. Zoom sur le fonctionnement et les nouveautés de l'année scolaire 2015/2016.



Les T.A.P. constituent un temps d'animation **facultatif et gratuit**, adapté à chaque tranche d'âge. Trois heures par semaine, les enfants se voient proposer des initiations ludiques à des pratiques culturelles et sportives telles que la danse, la musique, le théâtre, le tennis ou encore l'apprentissage de l'anglais.

Pour les maternelles, après la sieste et/ou un temps calme, des activités sont organisées au sein de l'école. Les élémentaires sont invités avant chaque départ en vacances à choisir, par ordre de préférence dans une liste, les activités auxquelles ils participeront (2 différentes par période). La fiche T.A.P. de la première période* sera disponible au service scolaire et sur le site internet de la ville mi-juillet. Ensuite, elle sera distribuée à votre enfant, avant chaque période.

Les nouveautés pour la prochaine rentrée

98 % des élèves d'élémentaires se sont déclarés satisfaits des activités proposés dans le cadre des T.A.P. L'organisation de ces temps d'activité reste donc globalement la même, seul le jour dédié aux T.A.P. change pour chaque école. **Le principal changement concerne la sortie des enfants.**

Pour les élémentaires, à partir de septembre 2015, les groupes T.A.P. sortiront de manière échelonnée (l'ordre de sortie sera affiché à l'entrée des écoles) et **les enfants quitteront l'établissement seuls**, comme c'est le cas actuellement lorsqu'ils sortent de l'école, **sauf si les parents ont expressément indiqué qu'ils ne le souhaitent pas**. Par contre, pour les maternelles, le fonctionnement reste inchangé : les parents se rendent directement dans la classe et émergent.

Les T.A.P. auront lieu de 13h30 à 16h30 les lundis pour l'école Victor Hugo, les mardis pour Georges Travers et les jeudis pour Leclerc.

Enfin, des activités nouvelles sont prévues pour chacun des établissements. Du théâtre et de la musique à cordes à Georges Travers, de l'espagnol et du tennis à Leclerc, de l'espagnol, du tennis, du cirque et de la freestyle dance à Victor Hugo.

*Une période correspond aux semaines consécutives de classe entre chaque vacances

Dossier

Les activités des enfants de maternelle pour la période allant de la rentrée aux vacances d'automne.

Les activités proposées aux maternelles se déclinent autour de quatre thèmes :

- Activités manuelles
- Jeux de société
- Chansons
- Motricité, jeux extérieurs, jeux musicaux...

Après la sieste, des activités seront proposées aux petits sous formes d'ateliers (chant, conte, activité manuelle, motricité, jeux...). Pour les moyennes et grandes sections, les activités prévues seront les suivantes.

École Georges Travers

- **Yog'anïm** : de la relaxation par petits groupes tous les mardis. C'est une approche créative qui aide le développement corporel des enfants par le biais de différentes postures qui leur permettent d'améliorer leur souplesse et la coordination de leurs mouvements. Il s'agit d'augmenter la concentration en stimulant l'imagination afin de canaliser le trop plein d'énergie de manière ludique.
- **Les comptines** (création autour des comptines sur différents thèmes)
- **Les animaux en folie** (création autour des animaux)

- **Les P'tits Artistes** (découverte de la peinture avec les doigts, en soufflant, en mélangeant les couleurs, création de tableaux...)

École Leclerc

- **Eveil corporel** : apprendre les notions d'équipe, de solidarité et de confiance en l'autre. Prendre conscience de son corps et de ses actions par l'apprentissage d'actions motrices multiples et variées. Solliciter l'imaginaire, l'expression et le sens artistique.
- **Je vois la vie en Rouge** (activités autour de la couleur rouge)
- **Les P'tits Jardiniers** (créations de fleurs, plantations, cuisine...)
- **Elmer rencontre Arc-En-Ciel** (les formes et les couleurs)

École Victor Hugo

- **L'histoire de la goutte d'eau** (l'eau dans tous ses états)
- **Recycl'art : les jeux** (fabrication de jeux avec des objets de récupération)
- **C'est pas sorcier** (expériences et quizz autour de la science et des cinq sens)
- **Les jardiniers** (créations autour du jardin)
- **Le voyage de Tiago** (découverte de différents pays du monde)



L'emploi du temps du groupe scolaire G. Travers

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
8h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11h30	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	RESTAURATION	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h30	CLASSE	T.A.P.		CLASSE	CLASSE
16h30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
19h	LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR ONT LIEU À L'ÉCOLE GEORGES TRAVERS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE (MATIN : 1,65 € ; APRÈS-MIDI : 2,90 €, GOÛTER INCLUS)				

L'emploi du temps de l'école Leclerc

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
8h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11h30	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	RESTAURATION	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h30	CLASSE	CLASSE		T.A.P.	CLASSE
16h30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
19h	LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR ONT LIEU À L'ÉCOLE GEORGES TRAVERS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE (MATIN : 1,65 € ; APRÈS-MIDI : 2,90 €, GOÛTER INCLUS)				

L'emploi du temps du groupe scolaire V. Hugo

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
8h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11h30	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	RESTAURATION	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h30	T.A.P.	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16h30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
19h	LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ONT LIEU LE MATIN À L'ÉCOLE VICTOR HUGO ÉLÉMENTAIRE ET LE SOIR À L'ACCUEIL DE LOISIRS.				

LES AIDES FINANCIERES

La rentrée scolaire est une période qui pèse lourd dans le budget des familles. La ville de Gretz-Armainvilliers renouvelle donc les trois dispositifs d'aide financière qu'elle a mis en place depuis plusieurs années : une subvention pour l'acquisition de la carte Imagine R, un bon de fournitures scolaires et deux bons culturels et sportifs.



• Pour la carte Imagine R

Cette carte de transports permet notamment de se déplacer librement dans toutes les zones le week-end et durant les vacances scolaires.

Quel est le montant de l'aide ?

> La ville de Gretz-Armainvilliers finance 133 euros.

Qui est concerné ?

> Les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2015, domiciliés à Gretz-Armainvilliers.

Comment en bénéficier ?

> Apporter au service enfance les formulaires de souscription remplis, accompagnés du moyen de paiement* (chèque ou autorisation de prélèvement), qui sera transmis directement à Imagine R après validation.

Tableau indicatif des tarifs Imagine R après déduction de l'aide communale*

Imagine R - Année 2015-2016						
Zones	Élèves du secondaire			Étudiants		
	Plein tarif après déduction de la participation du CG 77	Participation Gretz	Solde à la charge des familles	Tarif public régional au comptant	Participation Gretz	Solde à la charge des familles
4 & 5	174,95 €	133,00 €	41,95 €	341,90 €	133,00 €	208,90 €
3 à 5	219,05 €	133,00 €	86,05 €	341,90 €	133,00 €	208,90 €
2 à 5	297,35 €	133,00 €	164,35 €	341,90 €	133,00 €	208,90 €
1 à 5	374,75 €	133,00 €	241,75 €	341,90 €	133,00 €	208,90 €

• Pour le bon de fournitures scolaires

Quel est le montant de l'aide ?

> Il s'agit d'un bon d'achat d'une valeur de 33 euros, uniquement valable pour l'achat de fournitures scolaires auprès des commerçants gretzois suivants : Maison de la presse, Intermarché et Foyer Sociaux Éducatif du collège Hutinel.

Qui est concerné ?

> Les enfants et jeunes domiciliés dans la commune et fréquentant un établissement d'enseignement secondaire, public ou privé, de la 6^e à la 3^e ou un lycée d'enseignement professionnel section CAP.



• Pour les bons culturels et sportifs

Quel est le montant de l'aide ?

> Il s'agit de deux bons culturels et sportifs de 30 et 20 euros.

Qui est concerné ?

> Les enfants et adolescents domiciliés à Gretz, scolarisés de la grande section de maternelle jusqu'au lycée, ou ayant moins de 18 ans au 31 août 2016 et ne percevant pas de salaire.

Quelles sont les conditions d'utilisation ?

> Les bons peuvent être utilisés pour adhérer à une association sportive ou culturelle gretzoise, à l'association Zumb'n Sister, aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière et de Fontenay-Trésigny ou encore aux centres équestres partenaires des environs. Les deux bons culturels et sportifs peuvent être cumulés afin de participer au financement d'une seule activité ou utilisés séparément pour financer deux activités.

Rétrospective



JARDIN DE PRINTEMPS 11 avril 2015

C'est dans le cadre verdoyant du parc du Val des Dames, autour du château, que s'est déroulée la première édition de « Jardin de Printemps ». Dédié à l'univers du jardin, ce nouveau festival a réuni pépiniéristes, fleuristes, apiculteurs, créateurs de décoration extérieure (ferronnerie, pots de terre cuite...), mais aussi le SIETOM qui expliquait comment « jardiner autrement » ou encore le lycée professionnel de Brie-Comte-Robert.



L'événement était aussi l'occasion de découvrir l'arboretum sous un nouveau jour : à dos de poney pour les plus jeunes ou au travers de deux visites guidées pour tous les curieux.

Plusieurs expositions ont également pris place dans le château. Les enfants de l'accueil de loisirs et des Temps d'activité péri-éducatifs présentaient leurs réalisations autour du thème du jardin, tandis que des photographes amateurs gretzois exposaient leurs plus beaux clichés sur le thème de la nature.



JN VICE CHAMPION DE FRANCE DE TAEKWONDO POUR GRETZ 16 et 17 mai 2015

Le club de Taekwondo de la section SCGT, affilié au Cénacle Rémi Mollet, a participé au Championnat de France Minime le week-end des 16 et 17 mai, au Palais des Sports de Toulon. Dylan Richard, pratiquant depuis 3 ans au club, était qualifié pour cet événement après avoir brillamment terminé 2ème lors du Championnat départemental, puis 1er lors du Championnat d'Ile de France. Au terme de ses nombreux combats, il s'est finalement incliné en finale d'un point (résultat : 9 à 8), mais est tout de même rentré fier de sa médaille d'argent amplement méritée.



Rétrospective

LES COMMÉMORATIONS

**SOUVENIR
DE LA DÉPORTATION**
26 avril 2015

**FIN DE LA SECONDE
GUERRE MONDIALE**
8 mai 2015

**APPEL
DU GÉNÉRAL DE GAULLE**
18 juin 2015



Hommage à l'abbé Terruwe



avec les élèves de l'école Leclerc



avec les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers de la caserne de Tournan-en-Brie



MINI TOUR DE SEINE-ET-MARNE *6 juin 2015*

Comme chaque année, le mini tour de Seine-et-Marne a fait étape à Gretz dans le quartier du stade Lucien Laumondé. L'événement était organisé par le club Lagny Pontcarré Cyclisme, en collaboration avec la municipalité.



CONCOURS DE PÊCHE MAX MONRAZEL *14 juin 2015*

150 kg ! C'est la quantité de truites qui a été spécialement lâchée dans l'étang Pinçon pour le concours de pêche Max Monrazel, pour le plus grand plaisir des amateurs venus taquiner le goujon.



Rétrospective

La fin de



LES COLLÉGIENS COURENT CONTRE LA FAIM 22 mai 2015

Depuis quelques années, le collège Hutinel organise une course au profit de l'association Action contre la Faim. Un projet qui s'articule en trois étapes avec, pour commencer, une intervention dans les classes d'un membre de l'association, afin d'expliquer à quoi servent les fonds récoltés, le fonctionnement de l'organisme, etc. Ensuite, chaque élève trouve un ou des parrains parmi ses proches, qui s'engagent à reverser la somme de leur choix en fonction du nombre de tours de 1 km effectués par l'élève en une heure. Enfin, vient le jour de la course qui se déroule dans le parc du Val des Dames. Ces dernières années, cette opération de sensibilisation des collégiens et de leurs familles à la problématique de la sous-nutrition et de la malnutrition dans le monde, a permis de rapporter entre 3000 et 4500 € environ à Action contre la Faim ! Un beau geste, sportif et solidaire en somme !



FÊTE DU JUDO Juin 2015



Les judokas récompensés par catégorie après une rencontre interne.

LE CROSS DES ÉCOLES 30 mai 2015



Quatre catégories enfants et les ados/adultes ont pris le départ de la course. Tous les enfants sont repartis avec leur médaille.

LA REMISE DES DICTIONNAIRES Début juillet 2015



école Georges Travers



école Victor Hugo



école Leclerc



FÊTE DES ÉCOLES
Jun 2015



FÊTE LA CRÈCHE
6 juin 2015

Lors des fêtes de Noël, les enfants du multi-accueil Carmen Carpentier ont reçu le livre d'Orianne Lallemand et Eleonore Thuillier : Le Loup qui voulait changer de couleur. Une histoire qu'ils ont découverte tout au long de l'année. Il était donc naturel de placer la fête de la crèche sous le signe de ce loup qui, malheureux d'être noir, essaie d'autres couleurs : rouge, bleu, jaune, orange... sans jamais être satisfait. Pour l'occasion, parents et enfants étaient invités à une exposition des travaux réalisés par les enfants sur le thème, une pièce de théâtre inspirée du conte, jouée et chantée par Mylène Tombolato, de l'ALSH, puis à un petit déjeuner où tout le monde a pu échanger dans la convivialité et sous un beau soleil.



FÊTE DE LA GYMNASTIQUE
26 juin 2015

Des représentations dans une ambiance conviviale.



PIQUE-NIQUE DE LA CRÈCHE



Rétrospective

LA FÊTE DE LA MUSIQUE 20/21 juin 2015

Cette année, la fête de la musique s'est jouée en deux temps à Gretz, avec des concerts tout public le samedi soir et des spectacles dédiés aux enfants le dimanche après midi. Le 20 juin, ce sont les adultes de la chorale de l'association musicale du Val des Dames, Gretz Harmony et le groupe 70 Soul qui ont fait danser les gretzois. Le 21 juin les enfants de la chorale ont ouvert le bal, suivis par une création originale de Gretz Harmony sur le thème de Disney et un spectacle musical et aérien de la Compagnie Au fil du vent, qui ont ravis les jeunes spectateurs.



FÊTE DE LA SAINT-JEAN 27 juin 2015

Vous étiez plus de 200 à participer à la fête de la Saint-Jean, avec un féérique lâcher de lanternes et les traditionnels feux allumés sur la place du Mesnil.



Infos pratiques

NOUVEAUTÉ

Musclez votre mémoire



Un code oublié ? Des lunettes introuvables ? Un plat qui a brûlé ? Tenez tête à vos inquiétudes et musclez votre mémoire ! Exercer sa mémoire permet de mieux gérer son quotidien et favorise l'autonomie. Ces ateliers mémoire concernent les personnes inquiètes de leurs capacités de mémorisation et de l'influence des années sur celles-ci ou encore les personnes désireuses d'entretenir leur mémoire de façon ludique et conviviale. Vous êtes intéressé ? Contactez le CCAS au 01 64 07 06 65.

GYMNASTIQUE DOUCE

Faites de votre corps un allié

Donnons de la vie aux années !

Siel Bleu propose
Un équilibre en bleu
Avec le soutien du CCAS de la Ville de Gretz-Armainvilliers

**Le lundi
de 9h30 à 10h30
Salle Rothschild**

Avec le soutien financier de l'AG2R et Malakoff Méderic qui financent un trimestre / an

Par un travail sur l'ÉQUILIBRE, un RENFORCEMENT MUSCULAIRE DOUX et un apprentissage des BONNES ATTITUDES à adopter au quotidien, faites de VOTRE CORPS un allié !

Contactez le
C.C.A.S.
de Gretz Armainvilliers
Au 01 64 07 06 65

Mairie de Gretz-Armainvilliers

l'Assurance Retraite

BIBLIOTHÈQUE

Fermeture estivale



La bibliothèque municipale sera fermée du 3 au 27 août 2015. N'oubliez pas d'aller vous ravitailler en livres avant !

RELAIS EMPLOI

Fermeture estivale



Le Relais emploi de Gretz-Armainvilliers sera fermé au public du 20 au 31 juillet 2015. Pendant cette période, le public sera accueilli au Relais emploi de Tournan-en-Brie, situé au 12 square de la Madeleine. Téléphone : 01 64 42 08 78.

SANTÉ

En cas de canicule

Pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, il y a quelques réflexes à adopter.



1. Boire souvent et abondamment, même si l'on n'a pas soif.
2. Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique.
3. Mouiller son corps (douche, brumisateur, etc.) plusieurs fois par jour.
4. Passer si possible 2 à 3 heures dans des endroits frais (centres commerciaux, cinémas...).
5. Aider les personnes les plus fragiles et demander de l'aide si besoin.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La ville vous accueille à la rentrée

Vous avez emménagé à Gretz fin 2014 (à partir d'octobre) ou en 2015 ? Alors l'équipe municipale vous convie à une rencontre conviviale le 26 septembre prochain en mairie, afin de vous présenter la ville. Si vous être intéressé(e), merci de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

Infos pratiques

AIDES FINANCIÈRES

L'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) de l'Assurance Maladie



L'ACS est destinée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures à celles ouvrant droit à la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire. Plusieurs types de contrats adaptés aux besoins des assurés sont proposés, ainsi que le tiers-payant intégral. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.info-acs.fr ou au 0811 365 364, du lundi au vendredi de 8h à 17h (coût d'un appel local sauf surcoût imposé par les opérateurs).

ÉTAT CIVIL

Recensement militaire



Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans. Mesdemoiselles, Messieurs pensez à vous rendre en mairie dans les trois mois qui suivent votre anniversaire pour vous inscrire sur les listes, munis de votre carte d'identité et de votre livret de famille. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire...)

Hommage

Notre ami **Michel Lagant** est décédé le 29 juin 2015 dans sa 87^e année. Il a été pendant 24 ans conseiller municipal durant les mandats de Monsieur Gilbert Pillet et a été Président de l'Amicale des Anciens Combattants. Il a travaillé au Ministère des Armées, à la fin des années 1940, où il a été aux quatre coins du monde au service de la France. Il a passé trente mois en Indochine. A son retour, il est devenu instructeur à l'école d'officiers de réserve et, par la suite, avec sa famille, a été en mission dans plusieurs pays d'Afrique.

Michel et sa famille sont arrivés à Gretz en 1966, à la Roseraie. Il a vu évoluer notre commune et il a tout fait pour qu'il en soit ainsi. Qu'il en soit ici encore une fois remercié.

Il vécut ses derniers moments à la Roseraie, entouré de ses amis et de sa famille.



Naissances

AVRIL

LOPEZ Jana, Marie, Nita
QUENISSET Alice, Clara, Michelle
GOMES Axel
AHAMADA ALI Nawuya
NASLET Leony, Angélique, Brigitte
VESPUCE Noah, Ange-Marie
DOS SANTOS DA GRACA Luna

MAI

DEPRET Maéva, Noemie, Ghislaine
CHAILLY GARAND Marley, Morgan
MULLER Malo
OUAHRANI Mélina, Syrine
NETO LA BRANCA Léanna
ROMELOT Théophile, Michel, Yann
EL AKROUCH Yasmine
DA COSTA Thibaut

JUIN

BIBIT Rayan
S. KAMARAJ Adhvik
ALAUX Tao, Joël, Khanh
BOMY Manon, Ginette, Patricia, Mélanie
GUIGUI Noha-Eden
GAUME Paul, Isaac, Michel, Jean-Marie
BASLÉ Kym, Caro, Marie

Mariages

MAI

Janine DESQUINS et Philippe RICHOUX

JUIN

Laura ALVES et David ANTUNES
Sandra LAFONTAINE et Frédéric MAIA
Christine MARTEL et Guy SIEVERT-PÉRE

Décès

AVRIL

ELOY veuve CAU Yvette
DE JESUS ALMEIDA Alfredo
ZUCCO veuve SANCHEZ-Y-LOPEZ Edi
MARQUES PEREIRA CASALINHO Lourenço
CONTON Robert
RICHÉ Martine

MAI

PILLU René
CHAUDET Daniel
GERVAIS Franck
FONTAINE Violaine
SPADARO veuve BONOMO Santa
DEUM Bernard
LAURENT veuve TOSTAIN Daniëlle

JUIN

VANDERKERKEN Gilbert
LIÉVEQUIN Daniel
GABORIAU Henri
LAGANT Michel



Intermarché

SUPER



1



Je commande...

2



Je règle...

3



... et hop, c'est dans mon coffre !

Lundi au jeudi 9h - 19h20

Vendredi 9h - 19h40

Samedi 9h - 19h20

Dimanche 9h - 12h20

sans interruption

sans interruption

sans interruption



*Gagnez des Euros
grâce à la carte de fidélité
valable dans tous les Intermarché*



25, bd. Victor Hugo - Gretz-Armainvilliers

Tél. : 01 64 07 32 19 - Fax : 01 64 06 61 37